La détermination bi-adverbiale du SV en ancien français

Autor(en): **Nordahl, Helge**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **37 (1978)**

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-29406

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La détermination bi-adverbiale du SV en ancien français

L'ancien français, selon l'expression si heureuse de Lars Lindvall[1], est une langue qui «nous échappe par mille secrets». S'il est vrai que les faits fondamentaux de la phonétique et de la morphologie nous sont depuis longtemps relativement bien connus, il n'en reste pas moins que d'importants secteurs de la syntaxe et de la stylistique, jusqu'ici, n'ont été que fort imparfaitement étudiés: que l'on pense, par exemple, à tous les problèmes que pose l'architecture séquentielle de la phrase, secteur d'accès particulièrement difficile, où la syntaxe et la stylistique, loin de vivre en cloisons étanches, sont à considérer comme des sciences interdépendantes. C'est probablement cette interdépendance de la syntaxe et de la stylistique qui explique que notre connaissance des structures séquentielles de la phrase, et, corollairement, des structures des syntagmes constitutifs de la phrase, soit si limitée. Dans les pages que l'on va lire, nous attirerons l'attention sur un syntagme concret et particulier, dont l'analyse relève à la fois de la syntaxe et de la stylistique; c'est-à-dire, le syntagme constitué d'un verbe et d'une détermination bi-adverbiale.

A en juger d'après les textes littéraires dont nous disposons, il semble évident que l'ancien français, probablement pour des raisons euphoniques, donc stylistiques, répugnait à admettre la détermination d'un syntagme verbal par deux déterminants adverbiaux dérivés en *-ment*.

Par la construction appelée *soudure*, Nyrop a déjà montré (*Grammaire historique...*, T. III, § 604) que le morphème adverbial *-ment* en ancien français jouissait d'une «certaine indépendance» et pouvait être supprimé dans le premier composant d'une détermination bi-adverbiale. Sont cités les exemples suivants: *Humle et doucement* (*Roland*, v. 1163), *Dure et asprement* (*Macaire*, p. 352), *Mainte et communalment* (*Aiol*, v. 4374), *Bel et cortoisement* (*Floovent*, v. 2220). Les exemples de cette construction sont rares; ajoutons-en pourtant un à ceux déjà cités par Nyrop: *Clinet parfunt et humlement* (*St. Brendan*, 661). Normalement, donc, c'est le morphème *-ment* du premier composant adverbial qui tombe. Nous n'avons relevé qu'un seul exemple de la construction inverse:

> Et la nuit aussi reposerent
> Pesiblement et asseür.
>
> (*Anjou*, 7682–83)

[1] *Structures syntaxiques et structures stylistiques dans l'œuvre de Chrestien de Troyes*, Göteborg (Universitet, Institutionen för Romanska språk) 1977.

Les exemples extrêmement rares que l'on puisse relever d'une détermination par deux adverbes en *-ment* montrent que cette construction n'est possible que quand les déterminants adverbiaux sont disposés de manière à former une figure rhétorique:

Vostre suer le fist trop vilainnement et trop folement;
(*Merlin*, p. 8)

Dans cet exemple, les deux adverbes en *-ment*, précédés du même déterminant quantitatif *trop*, forment une *anaphore*.

Cointement l'ont appareillie
Ses puceles et richement,
(*Cont. de Perceval*, 6612–13)

La ville prennent trestoute,
Et les bourgois courtoisement
Les recheuvent et doulcement,
(*Anjou*, 7568–70)

Dans ces deux exemples, les deux adverbes en *-ment* sont disposés symétriquement autour de l'axe verbal; ils forment donc une *hyperbate*.

Symples estoit et symplement
Servoit Dieu et devotement.
(G. de Coincy, *Miracles* II, p. 224)

Les deux adverbes en *-ment* sont encore disposés de manière à former une *hyperbate*. Dans la séquence «symples estoit et symplement servoit...» on trouve aussi une variante particulière de la figure rhétorique généralement appelée *polyptoton* ou *figura etymologica*.

S'en fait servir mult cointement
Et bel et envoisiëment
(*Amadas et Ydoine*, 4043–44)

Puis li prie cortoisement
Et bel et envoisiëment
Que ses gages prenge de lui.
(*Op. cit.*, 4579–80)

Ains fisent les lis erranment
Et bien et bel et cointement.
(*Cont. de Perceval*, 6101–02)

La détermination du syntagme verbal par deux adverbes dérivés en *-ment* coordonnés semble donc acceptable, pourvu que soit intercalé entre les deux adverbes dérivés un adverbe (ou deux) non-dérivé. Adverbes dérivés et adverbes non-dérivés forment donc une variante chiasmique.

La détermination bi-adverbiale du syntagme verbal s'impose pourtant comme une nécessité stylistique dans certains contextes, surtout, – si les ressources lexicales

de la langue le permettent – pour exprimer l'emphase à l'aide de deux adverbes synonymes ou synonymisants. Certaines combinaisons adverbiales ont été quasi-lexicalisées, ainsi *tost et isnelement*, et *coiement et seri* dans les exemples suivants:

> Et cil i montent tost et isnelement.
> (*Charroi*, 1416)
>
> En l'oreille li dist coiement et seri:
> (*Doon de la Roche*, 339 et 1145)
>
> An sa chambre an antra coemant et seri,
> (*Orson*, 1070)

Ces constructions mises à part, nous souhaiterions, dans les pages que l'on va lire, attirer l'attention sur trois adverbes non-dérivés, qui, très particulièrement, sont susceptibles de former un syntagme bi-adverbial avec un adverbe dérivé en *-ment*. Il s'agit des adverbes *bel, cler* et *soef*. Coordonnés avec l'adverbe dérivé, et antéposés ou postposés à celui-ci, ces trois lexèmes adverbiaux rendent possible la détermination bi-adverbiale des syntagmes verbaux, détermination qui, semble-t-il, sauf dans quelques cas rhétorisés, n'aurait été que difficilement acceptable aux auteurs rhétoriquement conscients du moyen âge français.

I. Combinaisons avec *bel*

Répertoire:		
	bel et cointement	1.1
	bel et cortoisement	1.2
	bel et dignement	1.3
	bel et gentement	1.4
	bel et hautement	1.5
	bel et honnourablement	1.6
	bel et noblement	1.7
	bel et richement	1.8
	bel et sagement	1.9
	debonairement et bel	2.1
	doucement et bel	2.2

Le répertoire des syntagmes bi-adverbiaux semble légitimer les trois constatations suivantes:

1. L'adverbe *bel* est normalement antéposé par rapport à son coordonné dérivé en *-ment*, avec lequel il forme un syntagme bi-adjectival.
2. *Bel* semble toujours antéposé par rapport à un adverbe en *-ment* qui appartient à un paradigme «courtois»: *cointement, dignement, cortoisement, noblement*, etc.
3. *Bel* semble postposé par rapport à un adverbe en *-ment* appartenant à un «paradigme non-violent».

Ces constatations d'ordre sémantique ne sont à considérer, naturellement, que comme des indications assez imprécises.

1.1 Cil qu'Amors tient en sa saisine,
Si bel et issi cointement
S'en va droit au tournoiement.
(*Amadas et Ydoine*, 4284–86)

1.2 La combinaison «bel et cortoisement» est, paraît-il, la plus fréquente de toutes. Elle détermine toute une série de verbes: *apeler*, *aresonner*, *s'armer*, *demander*, *dire*, *parler*, *regreter*, *respondre*, *saluer*, *retenir*, *servir*.

Il l'en apele bel et cortoisement:
(*Ogier*, 805)

Bel et cortoisement en apela Outré:
(*Doon de la Roche*, 1962)

Bele et cortoisement l'en a aresonné.
(*Barbastre*, 2535)

Sudones s'arme bel et cortoisement;
(*Ogier*, 1672)

Puis li a demandé bel et cortoisement
(*Barbastre*, 4988)

Et Floovanz li dit bel et cortoisement:
(*Floovant*, 2220)

Forques parla premiers bel et cortoisement:
(*Orson*, 1293)

El le regrete bel et cortoisement.
(*Nerbonnois*, 4244)

La dame li respont bel et courtoissement:
(*Brun*, 2095)

La pucele respont bel et courtoisement:
(*Gui*, 2581)

Le roi salue bel et cortoissement.
(*Nerbonnois*, 2788)

Quant Bruns les dames vit, si les a salué
Bel et courtoissement, si com l'ot doctriné;
(*Brun*, 3589–90)

Ez les vous retenus bel et cortoisement.
(*Orson*, 1321)

Quant il furent servi bel et courtoisement
(*Doon de Mayence*, 3220)

1.3 Mais selonc la loy se menoient
Moult bel et moult très dignement.
(*Cheval de fust*, 3479–80)

1.4 L'espousee de grant menniere
Se maintint bel et gentement.
(*Anjou*, 2868–69)

1.5 Par debonaire entention
Bel et hautement les chanta.
(*Cont. de Perceval*, 3326–27)

1.6 Très bel et honnourablement
S'en issirent hors de la ville.
(*Cheval de fust*, 3848–49)

1.7 Bel et noblement se maintindrent,
(*Anjou*, 2374)

1.8 Vestue a loi de sarrazine
Estoit, et bel et richement.
(*Cheval de fust*, 3481–82)

1.9 Il respont bel et sagement
(*Amadas et Ydoine*, 3968)

2.1 Si li prïa de hebergier
Molt debonairement et bel.
(*Perceval*, 5174–75)

2.2 Docement et bel lou conforte.
(*Chevalier a l'épée*, 397)

II. Combinaisons avec *cler*

Répertoire:		
	cler et hautement	1.1
	cler et joliment	1.2
	doucement et cler	2.1
	hautement et cler	2.2

Le groupe des verbes déterminé par ces combinaisons est très restreint: il ne s'agit que des verbes du type: *chanter, dire, escrier*.

1.1 Et chantoit cler et hautement,
(*Cheval de fust*, 2386 et 4899)

1.2 Lor dist cler et joliement
(*Op.cit.*, 4967)

2.1 Et chantent doucement et cler,
(*La court de Paradis*, 279)

2.2 Monjoie escrie et hautement et cler:
(*Ogier*, 6169)

On peut aussi trouver le syntagme *haut et cler* déterminant un verbe comme *chanter*:

Oï a destre et a senestre
Ces oysiaus chanter haut e cler,
(*Cheval de fust*, 2461–62)

III. Combinaisons avec *soef*

Répertoire		
	soef et belement	1.1
	soef et coiement	1.2
	soef et dolcement	1.3
	belement et soef	2.1
	coiement et soef	2.2
	dolcement et soef	2.3
	pitusement e soef	2.4
	tendrement e soef	2.5

1.1 Envers le cheval s'acouta
Tout soef et tout belement.
(*Cheval de fust*, 1188–89)

Soé et bellement delez lui s'est assise.
(*Parise la duchesse*, 144)

Si l'a baisié soëf et belement:
(*Aspremont*, 7348)

Elle le baisse soef et bellement.
(*Cordres/Sebille*, 2815)

1.2 Un sopir a gitié mervillous et pesant,
Et dit antre ces dens souef et coemant:
(*Orson*, 1338–39)

1.3 Et si l'oignent d'un oignement
Molt soëf et molt dolcement,
(*Cont. de Perceval*, 11939–40)

Les syntagmes bi-adjectivaux *soef* et *belement* et *soëf* et *dolcement*, précédés d'un même déterminant quantitatif, peuvent, comme le montrent le premier exemple du Type 1.1 et l'exemple du Type 1.3, former une anaphore.

2.1 «Belement et soef» est un syntagme bi-adverbial d'une fréquence relativement haute. Il est susceptible de déterminer un grand nombre de verbes comme: *adeser*, *apeler*, *bander*, *chanter*, *couquer (couchier)*, *monter*, *porter*, *repairier*, et *respondre:*

Puis l'a a sa bouche adesé
Tout belement et tout soé.
(*Cont. de Perceval*, 5883–84)

El l'apiela bielment et soé:
(*Aspremont*, 2643)

Les maroniers apele belement et soef:
(*Elie*, 2478)

Ses plaies li banda bellement et soé.
(*Parise la Duchesse*, 1344)

Cil oisel chantent belement et soé.
(*Charroi*, 16)

Desor l'erbe le couque belement et soué.
(*Fierabras*, 1506)

Puis monte par l'estrier belement et souef,
(*Op.cit.*, 1126)

Donc se fist porter à sa nef
Mult belement à mult soef.
(*Rou*, 633–34)

Et François s'en repairent bielement et souef,
(*Fierabras*, 3294)

Molt belement li respont et soef:
(*Charroi*, 1300)

2.2 Mez créez mon cunseil è se nos en alons,
Coiement et soef du teltre devalon:
(*Rou*, 1735–36)

Puis dit entre ses denz, coiemant et soé:
(*Parise la Duchesse*, 507)

La prevote respont coemant et souef:
(*Orson*, 1062)

L'un vers l'autre s'en rïent coiement et soef:
(*Doon de la Roche*, 1879)

2.3 Plus de .c. fois le baise doulcement et soef;
(*Op.cit.*, 2088)

Quant il vieut, si le baisse douchement et soef,
(*Elie*, 1656)

La Vierge et Diu et Jozef lés a lés
De la gisant a trouvés acoutés
U se dormoient doucement et souef.
(*Auberon*, 1985–86)

«Madame m'a nori doucement et soé».
(*Parise la Duchesse*, 2818)

Mout doucement et mout soef
Reclamoit il moi et mon fil.
(*G. de Coincy: Miracles* III, p.178)

Dolcement et bel et soëf
Monseignor Gauvain salüerent
(*C. de Perceval*, 12396–97)

2.4 Plorad des oilz pitusement e suef,
(*La Chanson de Guillaume*, 1008)

2.5 Plurad des oilz tendrement e suef:
(*Op.cit.*, 1329)

Quant à la détermination bi-adverbiale du SV en ancien français, les quatre faits suivants sont donc à retenir:

1. La détermination bi-adverbiale par la coordination de deux adverbes dérivés en *-ment* semble inacceptable, à moins que les lexèmes adverbiaux actualisés ne soient organisés de manière à former une figure rhétorique: *anaphore*, *hyperbate*, *hyperbate* avec *figura etymologica*, ou *chiasme*.
2. Sont employés – quand les ressources lexicales de la langue le permettent – des syntagmes figés ou lexicalisés composés de deux adverbes synonymes ou synonymisants, dont un seulement est un adverbe dérivé en *-ment*, du type: *isnelement et tost*, *coiement et seri*.
3. Les trois adverbes *bel*, *cler* et *soef* ont ceci de particulier de pouvoir former syntagme avec un grand nombre d'adverbes en *-ment*. Ce sont surtout les types: *bel et cortoisement*, *hautement et cler* et *dolcement et soef* qui rendent la détermination bi-adverbiale possible en ancien français.
4. Ces syntagmes bi-adverbiaux, dans la quasi-totalité des cas caractérisés par la coordination immédiate et non-expansionnelle de leurs constituants, peuvent être rhétorisés de manière à former

   a) *une anaphore:*

   molt soef et molt dolcement
   mult belement et mult soef
   tout soëf et tout belement
   tout belement et tout soef

   Le dernier constituant du syntagme peut même être renforcé à l'aide d'une double détermination quantitative:

   Moult bel et moult tres dignement

   b) *une hyperbate*

   Molt belement li respont et soef.

Ces quatre faits, le non-emploi d'une détermination bi-adverbiale d'adverbes dérivés en *-ment*, sauf dans quelques cas rhétorisés, l'emploi de certains syntagmes bi-adverbiaux, composés de deux adverbes synonymes dont un, seulement, est un adverbe dérivé, la productivité des formules bi-adverbiales composées de *bel*, *cler* ou *soef* avec un adverbe dérivé, et la rhétorisation sporadique de celles-ci en anaphores ou en hyperbates, soulignent avec éloquence, pensons-nous, à quel point la syntaxe et la stylistique, en ancien français, sont des disciplines linguistiques interdépendantes. L'étude de la grammaire de l'ancien français gagnerait donc beaucoup à ce que la syntaxe fût étudiée stylistiquement, ou, si l'on préfère, à ce que la stylistique fût étudiée syntaxiquement.

Bibliographie des textes étudiés

Dans la série: *Les classiques français du moyen âge*

La chanson d'Aspremont
Le charroi de Nîmes
Le siège de Barbastre
Le roman du comte d'Anjou
La continuation de Perceval
Amadas et Ydoine

Dans la série: *Société des anciens textes français*

Doon de la Roche
Orson de Beauvais
Li Nerbonnois
Brun de la Montagne
La prise de Cordres et de Sebille
Elie de Saint Gille
La chanson de Guillaume

Dans la série: *Textes littéraires français*

Gautier de Coincy, *Miracles*, II et III
Le roman d'Auberon
Le roman de Perceval
Li cheval de fust
Gui de Nanteuil

Varia

The Voyage of St. Brendan, Oxford 1928
La Court de Paradis, Helsinki 1953
La chevalerie Ogier, Paris 1842
Floovant, Paris/Montpellier 1858
Doon de Mayence, Paris 1858
Fierabras, Paris 1860
Parise la Duchesse, Paris 1860
Le Chevalier à l'épée, Edinburgh/London 1972
Le roman de Rou, Rouen 1827

Oslo *Helge Nordahl*